

Publié le 23 septembre 2016

## Dynamiser l'économie locale

Le Congrès des Entreprises publiques locales se tiendra du 11 au 13 octobre 2016 au Parc Chanot à Marseille. Il réunira les Epl de métropole et des Outre-mer, qui ouvriront les débats en première journée. Ce rendez-vous annuel, couplé avec le 1er Salon des Epl, réunira 1 500 participants qui échangeront sur les problématiques de relance économique des territoires et sur le rôle spécifique joué par les Epl, en présence d'élus et de représentants de l'État, dont le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone et les ministres Emmanuelle Cosse et Ericka Bareigts.



Élus, dirigeants, cadres et partenaires des Epl sont conviés à partager leurs expériences afin de relever les défis de la relance de l'économie locale dans un environnement budgétairement contraint. Au cœur de ces enjeux, les Epl, dotées par nature d'un savant dosage entre service public et logique d'entreprise, ont la capacité de maintenir et de développer l'activité en soutenant l'**investissement public**.

**Des relais de croissance** Preuve de cette vigueur toujours renouvelée, les Epl ont concentré, en 2015, 7% du volume des marchés émis par les collectivités locales, soit 1,9 milliard d'euros. Elles ont à leur tour attribué **3,7 milliards d'euros de marchés à 35 000 entreprises**, le plus souvent des PME implantées localement.

Avec un chiffre d'affaires stable autour de **12,2 milliards d'euros**, non seulement les Epl consolident leurs positions dans leurs secteurs dits traditionnels (aménagement, immobilier, habitat), mais elles se développent aussi dans des secteurs nouveaux en forte croissance (énergie, numérique, tourisme...) pour proposer cette précieuse "réponse globale" aux collectivités locales. La gamme des Epl composée des Sem, Spl et SemOp, vient en outre apporter la souplesse nécessaire en s'adaptant à la réalité de chaque territoire.

**Des Epl réactives et adaptables** Comment les collectivités locales et les Epl peuvent-elles être moteurs de croissance ? Plénières et ateliers traiteront des enjeux et opportunités de relance dans les territoires en présence de membres du gouvernement et d'élus, parmi lesquels **Jean-Claude Gaudin**, sénateur-maire de Marseille, **Martine Vassal**, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, **Christian Estrosi**, président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, **Yvon Robert**, maire de Rouen.

Par ailleurs, **5 visites professionnelles** permettront de comprendre les problématiques de développement et de rayonnement de la métropole marseillaise (Euroméditerranée, La Ciotat, Marché d'intérêt national, Nouveau Stade Vélodrome et Aubagne).

Le Congrès sera aussi l'occasion de dévoiler plusieurs publications exclusives issues d'études et d'enquêtes menées par la Fédération des Epl et ses partenaires : **les Epl et l'essor des groupements d'intérêt économique**, le premier **état des lieux des Epl dans les smart grids/smart cities** ainsi que deux plaquettes didactiques sur l'utilisation des **fonds européens** d'une part et sur les [atouts des Sem](#)

[immobilières](#) d'autre part, sans oublier l'édition 2016 du baromètre **Eplscope**.

Enfin, **Jacques Chiron**, président de la Fédération des Epl, inaugurera le premier **Salon des Epl**. Ce salon accueillera les acteurs, partenaires et fournisseurs des Epl et des collectivités locales, auprès desquels les visiteurs peuvent identifier de nouvelles opportunités de développement.

Téléchargez le [programme](#) mis à jour

Rendez-vous sur le site [lesepl.fr/congrès](http://lesepl.fr/congrès)

Contact : **Rosemay Bimwala** - [r.bimwala@lesepl.fr](mailto:r.bimwala@lesepl.fr)

*Les Entreprises publiques locales : 1 243 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le tourisme, le logement, l'environnement, le développement économique et la mobilité. Elles emploient 63 500 personnes. Le montant de leur capitalisation s'élève à 3,9 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. Les Epl gèrent un patrimoine de 549 000 logements, et logent 1,3 million de personnes. En 2015, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 12,2 milliards d'euros.*